

Sur le procédé

Poêles étanches à granulés COGRA HARMAN

Titulaire(s) : Société COGRA 48
Internet : www.cogra.fr

Descripteur :

Les poêles étanches de la gamme COGRA HARMAN sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche. Les modèles et leurs caractéristiques sont présentés dans les tableaux 1 et 2 du Dossier Technique.

La diffusion de chaleur est assurée par convection forcée et par rayonnement.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation de produits de combustion sous Avis Technique ou Document Technique d'Application et spécialement conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche doit être utilisé et permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air de combustion et l'évacuation des gaz brûlés.

Les poêles COGRA HARMAN sont installés en configuration étanche : l'appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air et il est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches COGRA HARMAN sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

Groupe Spécialisé n° 14.2 - Equipements / Installations de combustion

Famille de produit/Procédé : Poêle ou insert à granulés de bois

AVANT-PROPOS

Les Avis Techniques et les Documents Techniques d'Application sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction des éléments d'appréciation sur la façon de concevoir et de construire des ouvrages au moyen de produits ou procédés de construction dont la constitution ou l'emploi ne relèvent pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Au terme d'une évaluation collective, l'avis technique de la commission se prononce sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés relativement aux exigences réglementaires et d'usage auxquelles l'ouvrage à construire doit normalement satisfaire.

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V1	<p>Cette version annule et remplace le Document Technique d'Application 14/13-1937 ainsi que l'additif 14/13-1937*01Add.</p> <p>Cette version intègre les modifications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolutions éditoriales <ul style="list-style-type: none"> - Intégration dans le corps du texte de l'additif 14/13-1937*01Add (modèle ALLURE) - Prise en compte du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708_V2 • Evolution de la gamme : <ul style="list-style-type: none"> - Suppression des modèles ADVANCE et ACCENTRA INSERT - Evolution de la désignation des autres modèles • Evolution des performances : <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de nouveaux rapports d'essais de performances (évolution du paramétrage du microprocesseur) • Evolution du domaine d'emploi : <ul style="list-style-type: none"> - Extension du domaine d'emploi aux installations dans l'habitat collectif 	Cédric NORMAND	Olivier CROS

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé	4
1.1.	Définition succincte	4
1.1.1.	Description succincte	4
1.1.2.	Mise sur le marché	4
1.1.3.	Identification	4
1.2.	Avis.....	5
1.2.1.	Domaine d'emploi accepté.....	5
1.2.2.	Appréciation sur le système.....	5
1.2.3.	Cahier des Prescriptions Techniques	6
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé	7
2.	Dossier Technique.....	8
2.1.	Données commerciales	8
2.1.1.	Coordonnées	8
2.2.	Description – Principe	8
2.3.	Poêles à granulés COGRA HARMAN.....	8
2.3.1.	Généralités.....	8
2.3.2.	Étanchéité des poêles	9
2.3.3.	Combustible	9
2.4.	Fabrication et contrôles.....	9
2.4.1.	Fabrication	9
2.4.2.	Contrôles	9
2.4.3.	Marquage.....	10
2.4.4.	Déclarations de performances (DoP).....	10
2.4.5.	Notice	10
2.5.	Dimensionnement et conception du système	10
2.5.1.	Dimensionnement	10
2.5.2.	Règles de conception générales.....	10
2.6.	Mise en œuvre du système	11
2.6.1.	Généralités.....	11
2.6.2.	Raccordement du système d'amenée d'air et d'évacuation des produits de combustion	11
2.7.	Mise en service et entretien.....	11
2.8.	Distribution et formation	12
2.9.	Résultats expérimentaux.....	12
2.10.	Références	12
2.10.1.	Données Environnementales et sanitaires	12
2.10.2.	Autres références	12
2.11.	Annexes du Dossier Technique.....	13

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le Groupe Spécialisé n° 14.2 - Equipements / Installations de combustion de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné, le 01 décembre 2020, le procédé **Poêle à granulés COGRA HARMAN**, présenté par la Société COGRA 48. Il a formulé, sur ce procédé, le Document Technique d'Application ci-après. L'avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine et dans les DROM.

1.1. Définition succincte

1.1.1. Description succincte

Les poêles étanches de la gamme COGRA HARMAN sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche. Les modèles et leurs caractéristiques sont présentés dans les tableaux 1 et 2 du Dossier Technique.

La diffusion de chaleur est assurée par convection forcée et par rayonnement.

Note : les systèmes de distribution d'air chaud éventuellement associés à ces poêles à granulés ne font pas l'objet du présent Document Technique d'Application.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé, ce qui permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches COGRA HARMAN sont installés en configuration étanche : chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air comburant et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Note : le présent Document Technique d'Application ne vise pas les cas où :

- L'appareil à combustion prélève l'air comburant dans le local où il est situé ;
- L'appareil, muni d'un buselot d'air comburant, est raccordé directement en air comburant, mais n'est pas raccordé à un système d'évacuation des produits de combustion titulaire d'un Document Technique d'Application pour une « installation étanche » selon la définition indiquée au paragraphe 1 du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

Dans ces deux cas, il convient d'appliquer les dispositions du NF DTU 24.1 P1.

Les poêles étanches COGRA HARMAN sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou dans l'habitat collectif.

Ils peuvent être mis en œuvre avec des conduits et terminaux concentriques ou séparés, conformément au Dossier Technique (tableau 4), en respectant les prescriptions figurant dans le Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que celles figurant dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2. En cas de prescriptions divergentes entre ces textes, les exigences du présent Document Technique d'Application prévalent.

Note : la définition des zones d'implantation du terminal, ainsi que les prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système d'évacuation des produits de combustion en fonction de la position du terminal sont précisées dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

En habitat individuel, les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes. Les bâtiments sont considérés existants lorsqu'ils ont été réalisés depuis plus de 3 ans. Pour les bâtiments neufs, et ceux de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place.

En habitat collectif, les terminaux horizontaux sont interdits et les conduits verticaux doivent être positionnés en zone 1.

1.1.2. Mise sur le marché

En application du Règlement Produits de la Construction (UE) n° 305/2011, les poêles étanches COGRA HARMAN font l'objet de déclarations de performances établies par le fabricant sur la base de la norme NF EN 14785 : 2006. Les produits conformes à ces déclarations de performances sont identifiés par le marquage CE.

Note : la norme NF EN 14785 ne traite pas de l'étanchéité des appareils, ni du fonctionnement des appareils lorsqu'ils sont installés en configuration étanche.

1.1.3. Identification

Les produits mis sur le marché portent une plaque signalétique avec le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 14785 :

- Nom et modèle du poêle.
- Norme de référence.
- Puissance du poêle.
- Type de combustible.
- Rendement énergétique.
- Température des fumées.
- Taux de CO dans les fumées.
- Distance par rapport aux matériaux combustibles.

Le numéro du Document Technique d'Application et le fait que le circuit de combustion du poêle soit étanche sont également précisés sur cette plaque signalétique.

1.2. Avis

1.2.1. Domaine d'emploi accepté

Le domaine d'emploi du Cahier des Prescriptions Techniques Communes n°3708 concernant :

- les appareils domestiques à convection à granulés de bois à circuit de combustion étanche sous Avis Technique,
- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils domestiques à convection à granulés de bois,

est complété par les dispositions suivantes particulières aux poêles étanches COGRA HARMAN.

1.2.1.1. Spécifications particulières liées aux combustibles

Les poêles COGRA HARMAN utilisent uniquement les granulés de bois naturel (encore appelés pellets) certifiés EN PLUS, DIN Plus ou marqués NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance" comme combustible. Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.

Ces dispositions doivent être précisées dans la notice d'installation et d'utilisation de chaque poêle.

1.2.1.2. Spécifications particulières liées aux générateurs

Les poêles étanches COGRA HARMAN sont conformes à la norme NF EN 14785.

La température moyenne des produits de combustion en fonctionnement à puissance nominale est inférieure ou égale à 185 °C. Pour ces poêles à circuit de combustion étanche, l'étanchéité par rapport à la pièce où est installé le poêle est assurée compte tenu des caractéristiques spécifiées au § 2.3.2 du Dossier Technique.

1.2.1.3. Spécifications particulières liées à l'utilisation

Les poêles étanches COGRA HARMAN doivent être raccordés à un conduit individuel d'amenée d'air comburant et à un conduit individuel d'évacuation des produits de combustion, faisant l'objet d'un Document Technique d'Application et dont la désignation CE est compatible avec les caractéristiques du poêle.

Le domaine d'emploi du Document Technique d'Application vise les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche. L'évacuation des produits de combustion doit se faire par la sortie arrière de l'appareil, qui doit être raccordée à un té, situé en pied du conduit de fumée vertical.

1.2.2. Appréciation sur le système

1.2.2.1. Aptitude à l'emploi

D'une façon générale, les poêles étanches COGRA HARMAN permettent la réalisation d'installations conformes à la réglementation.

Stabilité

La conception et les dispositions de mise en œuvre de ce système permettent d'assurer sa stabilité sans risque pour le reste de la construction, sous réserve du respect des règles de mise en œuvre du Dossier Technique.

Sécurité de fonctionnement

Les poêles étanches COGRA HARMAN permettent une installation propre à assurer la sécurité des usagers sous réserve d'une utilisation normale du poêle conformément à sa notice d'installation et d'utilisation fournie par le titulaire et à sa plaque signalétique.

L'utilisation d'un poêle, en configuration étanche (donc avec une amenée d'air comburant directe sur l'extérieur, par conduit), sous réserve du respect des prescriptions du Dossier Technique, constitue une amélioration sensible de la sécurité d'utilisation par rapport aux appareils non étanches, quant au risque de refoulement de produits de combustion dans le logement.

Les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes réalisées depuis plus de 3 ans, comme cela est considéré dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 (pour les habitations neuves, et celles de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place).

Les configurations intégrant des terminaux verticaux améliorent la diffusion des produits de combustion dans l'atmosphère.

Protection contre l'incendie

La mise en œuvre du poêle doit respecter les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles qui figurent dans la notice d'installation et d'utilisation et sur la plaque signalétique.

La mise en œuvre du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon les dispositions prévues dans son Avis Technique ou son Document Technique d'Application permet de respecter la réglementation incendie.

Réglementation sismique

La mise en œuvre des poêles étanches COGRA HARMAN ne s'oppose pas au respect des exigences du décret n°2010-1254 du 22 octobre 2010 dans la mesure où aucune exigence n'est requise pour les équipements.

Données environnementales

Les poêles étanches COGRA HARMAN ne disposent d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peuvent donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi des poêles étanches COGRA HARMAN.

Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Réglementation acoustique

Les poêles étanches COGRA HARMAN ne sont pas caractérisés dans le présent Document Technique d'Application en termes de niveau de pression acoustique.

1.2.2.2. Durabilité - Entretien

Sous réserve du respect des dispositions prévues par le Cahier des Prescriptions Techniques, la durabilité des installations équipées de poêles étanches COGRA HARMAN peut être estimée équivalente à celle des ouvrages traditionnels de même nature et de même destination.

L'entretien ne pose pas de problème particulier et doit être réalisé conformément aux prescriptions du Dossier Technique.

1.2.2.3. Fabrication et contrôle de fabrication

La fabrication des poêles étanches COGRA HARMAN relève de techniques classiques.

Cet avis est formulé en prenant en compte les contrôles et modes de vérification de fabrication décrits dans le Dossier Technique.

1.2.2.4. Conception et mise en œuvre

Dans les limites d'emploi proposées, la gamme d'accessoires associés aux poêles étanches COGRA HARMAN permet une mise en œuvre dans les cas courants d'installations équipées de ces poêles par des entreprises formées pour ces travaux selon le paragraphe 2.8 du Dossier Technique.

1.2.3. Cahier des Prescriptions Techniques

1.2.3.1. Caractéristiques des produits

Les caractéristiques des produits doivent être conformes à celles données dans le Dossier Technique.

1.2.3.2. Contrôle

Les contrôles de fabrication prévus dans le Dossier Technique doivent être réalisés par le titulaire.

1.2.3.3. Conception et dimensionnement

La conception de l'installation des poêles étanches COGRA HARMAN doit respecter les prescriptions du Dossier Technique ainsi que celles du Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, notamment en ce qui concerne le choix du poêle et la section des conduits d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion.

Le dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion sera déterminé suivant la norme de calcul NF EN 13384-1+A1 en respectant les dispositions spécifiques décrites dans le Dossier Technique.

Dans le cas où le dimensionnement est réalisé en ambiance humide (W) au nominal, une évacuation des condensats doit être mise en place.

1.2.3.4. Mise en œuvre

La mise en œuvre des poêles étanches COGRA HARMAN doit être réalisée par une entreprise formée, conformément aux prescriptions du Dossier Technique.

Le poêle doit être installé à une distance minimale des matériaux combustibles conforme aux dispositions figurant sur sa notice d'installation et d'utilisation et sur sa plaque signalétique. Les distances de sécurité des conduits d'évacuation des produits de combustion doivent également être respectées.

L'évacuation des produits de combustion doit se faire par la sortie arrière de l'appareil, qui doit être raccordée à un té, situé en pied du conduit de fumée vertical.

La mise en œuvre du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit respecter les dispositions prévues dans le Document Technique d'Application correspondant.

L'installateur doit respecter la notice d'installation et d'utilisation et informer l'utilisateur sur la nature du combustible à utiliser.

1.2.3.5. Entretien

L'entretien et le ramonage doivent être réalisés selon les dispositions spécifiques indiquées au Dossier Technique.

Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté (cf. paragraphe 1.2.1) est appréciée favorablement.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

L'installation de poêles à granulés de bois en configuration étanche (avec prise d'air comburant à l'extérieur par conduit) est considérée comme non traditionnelle et relève de la procédure de Document Technique d'Application. La conception des systèmes d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit respecter les dispositions des Documents Techniques d'Application correspondants.

Lorsqu'une distribution d'air chaud est réalisée à partir d'un poêle, objet du présent Document Technique d'Application, le Groupe Spécialisé n° 14 rappelle que les conditions de mise en œuvre de cette distribution d'air chaud doivent être visées dans un Avis Technique spécifique.

Dans l'attente de l'intégration du critère d'étanchéité dans le marquage CE, les appareils à granulés de bois sont considérés étanches s'ils respectent un débit de fuite mesuré sous 50 Pa inférieur à :

- 0,25 m³/h par kilowatt (kW) de débit calorifique pour les appareils présentant un débit calorifique inférieur ou égal à 12 kW,
- 3 m³/h pour les appareils présentant un débit calorifique supérieur à 12 kW.

2. Dossier Technique

Issu du dossier établi par le titulaire

2.1. Données commerciales

2.1.1. Coordonnées

Titulaire : Société COGRA 48
 Zone de Gardès
 FR – 48000 MENDE
 Tél. : +33 (0)4 66 65 34 63
 Email : +33 (0)4 66 65 22 24
 Internet : www.cogra.fr

2.2. Description – Principe

Les poêles étanches de la gamme COGRA HARMAN sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche.

La diffusion de chaleur est assurée par convection forcée et par rayonnement.

Note : les systèmes de distribution d'air chaud éventuellement associés à ces poêles à granulés ne font pas l'objet du présent Document Technique d'Application.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé, ce qui permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles étanches COGRA HARMAN sont installés en configuration étanche : chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air comburant et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Note : le présent Document Technique d'Application ne vise pas les cas où :

- l'appareil à combustion prélève l'air comburant dans le local où il est situé ;
- l'appareil, muni d'un buselot d'air comburant, est raccordé directement en air comburant, mais n'est pas raccordé à un système d'évacuation des produits de combustion titulaire d'un Document Technique d'Application pour une « installation étanche » selon la définition indiquée au paragraphe 1 du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

Dans ces deux cas, il convient d'appliquer les dispositions du NF DTU 24.1 P1.

Les poêles étanches COGRA HARMAN sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande ou en habitat collectif.

Ils peuvent être mis en œuvre dans les configurations indiquées dans le tableau 4, avec des conduits et terminaux concentriques ou séparés, en respectant les prescriptions figurant dans le Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que celles figurant dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2. En cas de prescriptions divergentes entre ces textes, les exigences du présent Document Technique d'Application prévalent.

Note : la définition des zones d'implantation du terminal, ainsi que les prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système d'évacuation des produits de combustion en fonction de la position du terminal sont précisées dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2.

En habitat individuel, les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes. Conformément aux dispositions du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2, les bâtiments sont considérés existants lorsqu'ils ont été réalisés depuis plus de 3 ans. Pour les bâtiments neufs, et ceux de moins de 3 ans, un terminal vertical doit être mis en place.

En habitat collectif, les terminaux horizontaux sont interdits et les conduits verticaux doivent être positionnés en zone 1.

2.3. Poêles à granulés COGRA HARMAN

2.3.1. Généralités

Les poêles étanches COGRA HARMAN distribués par la société COGRA 48 sont des appareils automatiques utilisant exclusivement du granulé de bois naturel comme combustible, et comportent un circuit de combustion étanche. Les schémas en figure 1 détaillent les dimensions de ces appareils. Leurs principales caractéristiques sont les suivantes :

- Ils sont dotés d'une trémie intégrée qui constitue la réserve correspondant à une ou deux journées d'autonomie.
- La vis d'alimentation horizontale amène le granulé jusqu'au brûleur où il entre progressivement en contact avec les granulés en combustion.
- Une plaque-glissière couplée à la vis d'alimentation permet le dosage du combustible tout en assurant le rôle de coupe-feu.
- Le granulé brûlé et réduit en cendres tombe dans le cendrier situé juste au-dessous du bord supérieur en avant du plan de combustion.

- L'apport d'air comburant et l'évacuation des fumées sont assurés par un ventilateur d'extraction situé en aval de l'échangeur. L'air comburant est prélevé à l'extérieur de l'habitation, via un conduit d'alimentation raccordé sur la prise d'air et située à l'arrière du poêle.
- Les produits de combustion sont rejetés dans le conduit d'évacuation des produits de combustion.
- Un second ventilateur assure la diffusion de la chaleur dans la pièce.
- L'air de convection est propulsé hors du poêle à une température toujours inférieure à 70 °C.
- Ils comportent un allumeur intégré au brûleur, une sonde située dans le circuit d'évacuation des produits de combustion et une sonde thermostatique.
- L'ensemble est piloté par un microprocesseur (logé dans le tableau de contrôle) de manière à assurer la combustion la plus performante en fonction de la demande de chaleur. Cela permet de délivrer exactement la quantité de combustible nécessaire et suffisante en fournissant le volume d'air requis pour obtenir une combustion la plus propre et complète possible. Il est possible de faire fonctionner le poêle en mode automatique ou manuel.
- La sécurité pression est assurée par un capteur situé dans la trémie qui contrôle la bonne étanchéité de l'appareil, de sorte que le ventilateur de combustion ne puisse pas fonctionner autrement que pour évacuer les produits de combustion.
- Une deuxième sécurité est réalisée par la sonde de température (sonde ESP) située dans le circuit d'évacuation des produits de combustion qui mesure en permanence la température des fumées. En cas de température excessive (supérieure à 271 °C), le poêle est mis en sécurité et un clignotement sur le tableau de contrôle signale l'anomalie.
- Les poêles répondent aux exigences du Règlement Produits de la Construction, de la directive basse tension pour la sécurité électrique et de la directive CEM pour la compatibilité électromagnétique. Ils sont conformes à la norme NF EN 14785 et ont été testés dans un laboratoire notifié pour obtenir leur marquage CE.

Les performances et caractéristiques générales de fonctionnement des poêles étanches COGRA HARMAN sont données dans les tableaux 1 et 2.

2.3.2. Etanchéité des poêles

Le débit de fuite des poêles étanches COGRA HARMAN, mesuré sous 50 Pa, est inférieur à 0,25 m³/h par kilowatt (kW).

Les poêles sont conformes à l'exigence d'étanchéité de la norme NF EN 613 "Appareils de chauffage indépendants à convection utilisant les combustibles gazeux" retenue dans l'attente de la publication d'une norme spécifique relative aux poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

2.3.3. Combustible

Les poêles étanches COGRA HARMAN sont prévus pour brûler des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés "pellets") certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ENplus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.

Des ajustements de réglage de combustion sont possibles sur l'appareil pour s'adapter aux variations de caractéristiques de combustibles dans leur plage de tolérance autorisée dans les référentiels de certification.

Chez l'utilisateur le combustible granulé doit être entreposé dans un endroit sec à l'abri de l'humidité. La trémie de stockage dans le poêle doit être vidée et nettoyée à chaque fin de saison de chauffe. Des nouveaux granulés devront être introduits dans le poêle pour le redémarrage en début de saison de chauffe.

2.4. Fabrication et contrôles

2.4.1. Fabrication

Les poêles étanches COGRA HARMAN sont conçus, fabriqués et assemblés par HARMAN Stove Company sur le site de Halifax (Etats-Unis).

Les constituants électriques et électroniques sont développés et dimensionnés spécifiquement pour ces appareils. Ils sont fabriqués en sous-traitance.

2.4.2. Contrôles

2.4.2.1. Matières premières et composants

Les matières premières utilisées pour la fabrication sont la fonte, l'acier, le verre, l'acier inoxydable, l'acier galvanisé.

Les constituants électroniques et électriques sont vérifiés en contrôle d'entrée par prélèvement et sont testés fonctionnellement et unitairement lors du contrôle final sur produit fini.

2.4.2.2. Produits finis

Les contrôles de production (FPC) sont réalisés selon les prescriptions de la norme NF EN 14785.

Les contrôles concernent :

- le produit : la structure, l'assemblage et les soudures ;
- le fonctionnement du poêle, qui est testé à l'aide d'un pilote. Un appareil sur dix est mis en marche pour validation supplémentaire du contrôle.

Un test d'étanchéité est également réalisé à l'issue du processus de fabrication.

Un manuel d'utilisation est joint à chaque appareil et décrit les caractéristiques, l'installation, les règles de sécurité, le fonctionnement de l'appareil et son entretien.

2.4.3. Marquage

Les produits mis sur le marché portent une plaque signalétique avec le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 14785 :

- Nom et modèle du poêle.
- Norme de référence.
- Puissance du poêle.
- Type de combustible.
- Rendement énergétique.
- Température des fumées.
- Taux de CO dans les fumées.
- Distance par rapport aux matériaux combustible.

Le numéro du Document Technique d'Application et le fait que le circuit de combustion du poêle à granulés soit étanche sont également précisés sur cette plaque signalétique.

2.4.4. Déclarations de performances (DoP)

Les produits mis sur le marché font l'objet de déclarations de performances (DoP) établies par le fabricant. Les numéros de ces DoP sont détaillés dans le tableau 3.

2.4.5. Notice

Une notice d'installation et d'utilisation est jointe à chaque appareil et décrit les caractéristiques, l'installation, les règles de sécurité, le fonctionnement et l'entretien de l'appareil.

La notice précise le type de combustible qui doit être utilisé : granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés "pellets") certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ENplus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.

2.5. Dimensionnement et conception du système

2.5.1. Dimensionnement

Les conduits d'évacuation des produits de combustion associés sont des conduits conçus pour les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche ; ils doivent être conformes à leur Document Technique d'Application spécifique.

Le dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit être déterminé suivant la norme de calcul NF EN 13384-1+A1 et en respectant les dispositions décrites dans le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 et dans le paragraphe 2.5.2 ci-après.

Les caractéristiques suivantes du poêle (cf. tableaux 1 et 2) doivent être utilisées :

- Puissance
- Rendement
- Taux de CO₂
- Température moyenne des fumées
- Débit massique des fumées
- Tirage minimal requis à la buse Pw

Les tableaux 1 et 2 précisent la perte de charge de l'alimentation en air "P_B" (Pa) à respecter lors du dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon la norme de calcul NF EN 13384-1+A1 (en plus du respect des autres critères de dimensionnement de cette norme).

2.5.2. Règles de conception générales

Les règles de conception générales doivent respecter les dispositions du Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 concernant :

- les appareils étanches à granulés de bois sous Avis Technique,
- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois.

De plus :

a) Local où est situé l'appareil

Il est interdit d'installer le poêle dans les salles de bain et WC. Il est également interdit d'installer l'appareil dans un espace non ventilé.

b) Conduits d'amenée d'air comburant

Cette prise d'air peut être réalisée avec un conduit concentrique ou non de la façon suivante :

- En situation concentrique, par le conduit extérieur du conduit concentrique, de diamètre 80/130 mm ou 100/150 mm. Pour ce type de mise en œuvre, seuls des conduits PGI de la marque POUJOLAT doivent être utilisés,
- En situation séparée, par un conduit raccordé sur l'extérieur. Dans ce cas, le raccordement doit être effectué à l'aide du flexible inox de 60 mm de diamètre fourni par COGRA 48,

en respectant les préconisations du Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et les recommandations données dans la notice d'installation et d'utilisation de l'appareil.

Dans le cas d'une prise d'air extérieure en configuration séparée, l'extrémité du terminal d'amenée d'air comburant doit être équipée d'un dispositif prévu pour empêcher la pénétration des oiseaux et des rongeurs, tout en conservant la section libre de passage d'air.

Note : Lors de la réalisation d'une amenée d'air comburant, l'installateur doit mettre en œuvre dans la traversée de la paroi extérieure un manchon garantissant l'intégrité et l'étanchéité à l'air de la paroi traversée.

c) Conduit d'évacuation des produits de combustion

L'évacuation des produits de combustion est réalisée conformément aux prescriptions du Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion dont le domaine d'emploi vise les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

L'évacuation des produits de combustion doit se faire par la sortie arrière de l'appareil, qui doit être raccordée à un té.

Le diamètre du conduit doit être supérieur ou égal au diamètre de la buse du poêle, c'est-à-dire 80 mm.

En configuration horizontale, une longueur verticale est imposée à l'intérieur de la pièce où se trouve l'appareil entre la buse de sortie du poêle et la traversée du mur. Elle doit être supérieure à 1,50 m.

d) Position des terminaux

Le Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et le Cahier des Prescriptions Techniques communes n° 3708 V2 donnent des prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre des terminaux.

Les poêles étanches COGRA HARMAN sont prévus pour fonctionner avec des terminaux dont le taux de recirculation moyen des fumées est inférieur ou égal à 10 %.

Note : les terminaux décrits dans les Documents Techniques d'Application des systèmes d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion respectent ce taux de recirculation maximal, sauf dispositions spécifiques indiquées dans le Document Technique d'Application correspondant.

2.6. Mise en œuvre du système

2.6.1. Généralités

La mise en œuvre d'un poêle étanche COGRA HARMAN doit être effectuée conformément aux indications de la notice d'installation et d'utilisation correspondante.

L'appareil doit être placé sur un plancher qui puisse le supporter.

Les distances minimales de sécurité du poêle par rapport aux matériaux combustibles présents dans les éléments de la construction (mur, plafond, sol) figurent dans la notice d'installation et d'utilisation du poêle et sur la plaque signalétique (cf. figure 2) et doivent être respectées.

Les distances de sécurité du conduit d'évacuation des produits de combustion doivent être respectées conformément à son Avis Technique ou son Document Technique d'Application.

2.6.2. Raccordement du système d'amenée d'air et d'évacuation des produits de combustion

Le raccordement du conduit d'amenée d'air comburant sur le poêle est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareil étanche adapté au diamètre de la buse d'amenée d'air, c'est-à-dire 60 mm.

De même, le raccordement du conduit d'évacuation des produits de combustion est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur pour appareil étanche adapté au diamètre de la buse d'évacuation des produits de combustion, c'est-à-dire 80 mm.

Le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion est installé conformément aux prescriptions de son Document Technique d'Application.

2.7. Mise en service et entretien

L'installateur doit vérifier que les réglages sont adaptés à la configuration dans laquelle le poêle est mis en œuvre, et les adapter, si nécessaire. L'installateur doit impérativement s'assurer des conditions correctes de mise en œuvre en mesurant la dépression du poêle comme indiqué dans le manuel d'utilisation, laquelle sera consignée à l'endroit prévu à cet effet comme référence. Cette mesure, effectuée après assemblage des tuyaux, permet également de s'assurer du fonctionnement correct de l'installation.

Lors de la mise en service, l'installateur doit impérativement montrer au client le mode d'utilisation de l'appareil et effectuer avec lui un cycle de démarrage complet. Il doit expliquer les défaillances possibles et la manière d'y remédier en s'aidant de la notice d'installation et d'utilisation.

L'installateur doit également informer l'utilisateur des opérations d'entretien en distinguant celles qu'il devra réaliser lui-même de celles qu'il devra confier à un prestataire qualifié. Ces opérations d'entretien de poêles à granulés, régulières à réaliser par l'utilisateur ou périodiques à réaliser par un prestataire qualifié, sont détaillées dans la notice d'installation et d'utilisation de l'appareil.

La remise en main propre du manuel d'utilisation au client final constitue également une obligation incontournable de l'installateur. A cette occasion, mention doit être faite, dans l'espace réservé à cet effet, du numéro de série de l'appareil et de la valeur de la dépression mesurée lors de l'installation.

L'installateur doit également informer l'utilisateur des opérations d'entretien en distinguant celles qu'il devra réaliser lui-même de celles qu'il devra confier à un prestataire qualifié (cf. figure 3).

Ces opérations d'entretien de poêles à granulés sont détaillées dans la notice.
L'entretien régulier de l'appareil comporte notamment les opérations suivantes :

- le décaissage,
- le nettoyage de la vitre,
- le nettoyage de l'appareil.

Les joints des pièces démontées au cours de ces actions d'entretien doivent être remplacés.

L'entretien de l'installation et le ramonage doivent être conformes aux prescriptions de l'arrêté CO du 23/02/09 et du RSdT.

2.8. Distribution et formation

La société COGRA 48 est l'importateur exclusif des poêles COGRA HARMAN en France. Elle distribue ces appareils à des revendeurs / installateurs indépendants sélectionnés.

Les poêles COGRA HARMAN ne sont jamais vendus directement aux particuliers. Ils sont toujours installés par un revendeur formé par la société COGRA 48.

Il n'est pas possible pour un revendeur de se procurer un poêle sans avoir participé à une session de formation (fréquence habituelle : 1 session par mois dispensée gratuitement).

Au cours de cette formation, il est expliqué :

- la raison des choix techniques,
- les caractéristiques spécifiques du granulé de bois naturel et de sa combustion,
- la nécessité de réaliser des installations conformes au présent Document Technique d'Application et aux indications des constructeurs, ainsi que le fait que le système d'amenée d'air et d'évacuation des produits de combustion doit faire l'objet d'un Avis Technique ou d'un Document Technique d'Application.

L'installateur qui pose un poêle COGRA HARMAN doit être formé selon l'annexe IV de la directive 2009/28/CE.

2.9. Résultats expérimentaux

Les essais suivants ont été réalisés sur les poêles :

- Essais de marquage CE selon la norme NF EN 14785 (notamment respect des exigences de la norme en matière de rendement et de rejets CO), tel que détaillé dans le tableau 3.
- Essais d'étanchéité à 50 Pa, tel que détaillé dans le tableau 3.
- Essais de fonctionnement pour les différentes conditions d'évacuation des produits de combustion réalisés par le CERIC (sur la base d'un conduit Dualis PGI 80/125 pour le raccordement en situation concentrique) et reportés dans le rapport n° 379 du 25/10/2004, pour le modèle ACCENTRA.
- Essais d'étanchéité et de fonctionnement pour les différentes conditions d'évacuation des produits de combustion réalisés par le CERIC (sur la base d'un conduit PGI 80/130 pour le raccordement en situation concentrique) et reportés dans le rapport n° 2058 du 10/11/2015, pour le modèle ALLURE.

2.10. Références

2.10.1. Données Environnementales et sanitaires ¹

Les poêles à granulés COGRA HARMAN ne font pas l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE). Ils ne peuvent donc revendiquer aucune performance environnementale particulière.

Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits (ou procédés) visés sont susceptibles d'être intégrés.

2.10.2. Autres références

A ce jour, un peu plus de 20 000 poêles COGRA HARMAN ont été installés en France. De plus, la société HARMAN vend plus de 90 000 poêles à granulés par an, tous modèles confondus.

¹ Non examinées par le groupe spécialisé dans le cadre de ce DTA

2.11. Annexes du Dossier Technique

Tableau 1 – Caractéristiques des poêles étanches COGRA HARMAN à puissance nominale¹

Modèle de poêles étanches COGRA HARMAN	Puissance (kW)	Rendement (%)	Taux de CO		Taux de CO ₂ (%)	Débit massique des fumées (g/s)	Température moyenne des fumées (°C)	Tirage minimal requis à la buse "P _w " (Pa) ²	Perte de charge de l'alimentation en air "P _B " (Pa) ³
			(mg/Nm ³ à 13% O ₂)	(% à 13% O ₂)					
XXV EVO	10,5	90	65	0,01	12,8	5,9	185	0	75
ACCENTRA EVO	10,0	93	85	0,01	14,3	5,0	158	0	75
ALLURE50 EVO	10,0	92	75	0,01	14,9	5,1	162	0	75

¹ Les valeurs de puissance, rendement, température des fumées et émissions présentées dans ce tableau ont été mesurées avec un tirage de 3 Pa (XXV EVO), 10 Pa (ACCENTRA EVO) et 12 Pa (ALLURE50 EVO) selon la norme NF EN 14785.

² Tirage (P_w) nécessaire au dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 garantissant le fonctionnement de l'appareil.

³ Perte de charge de l'alimentation en air (P_B) maximale acceptable définie par le fabricant.

Tableau 2 – Caractéristiques des poêles étanches COGRA HARMAN à puissance réduite¹

Modèle de poêles étanches COGRA HARMAN	Puissance (kW)	Rendement (%)	Taux de CO		Taux de CO ₂ (%)	Débit massique des fumées (g/s)	Température moyenne des fumées (°C)	Tirage minimal requis à la buse "P _w " (Pa) ²	Perte de charge de l'alimentation en air "P _B " (Pa) ³
			(mg/Nm ³ à 13% O ₂)	(% à 13% O ₂)					
XXV EVO	4,2	95	280	0,02	8,9	3,3	76	0	75
ACCENTRA EVO	4,0	96	300	0,02	10,4	2,7	68	0	75
ALLURE50 EVO	4,6	96	260	0,02	12,0	2,8	86	0	75

¹ Les valeurs de puissance, rendement, température des fumées et émissions présentées dans ce tableau ont été mesurées avec un tirage de 1 Pa (XXV EVO), 5 Pa (ACCENTRA EVO) et 10 Pa (ALLURE50 EVO), selon la norme NF EN 14785.

² Tirage (P_w) nécessaire au dimensionnement selon la norme NF EN 13384-1+A1 garantissant le fonctionnement de l'appareil.

³ Perte de charge de l'alimentation en air (P_B) maximale acceptable définie par le fabricant.

Tableau 3 – Détail des modèles de poêles par type de sortie, avec numéros de DoP, rapports de marquage CE et rapports d'étanchéité associés

Modèle de poêles étanches	Type de sortie	N° de DoP	Rapport de marquage CE (numéro, date d'émission et laboratoire notifié)	Rapport d'essai étanchéité (numéro, date d'émission et laboratoire)
XXV EVO	Sortie arrière	001	n° 1731600-01 du 15/11/2017 (CETIAT)	
ACCENTRA EVO		002	n° 1731600-02 du 15/11/2017 (CETIAT)	
ALLURE50 EVO		003	n° 1931336 du 6/11/2019 (CETIAT)	n° BOI-1514167-2 du 30/07/2015 (CETIAT)

Note : Bien qu'étant de conception mécanique et technique similaire, les poêles XXV et ACCENTRA ont fait l'objet chacun d'essais de type distincts.

Tableau 4 – Configurations de mise en œuvre des poêles étanches COGRA HARMAN

Configurations d'installation du terminal ⁽¹⁾		Configurations des systèmes EVAPDC ⁽²⁾	Modèles concernés avec type de sortie associée
Terminal concentrique	Horizontale Zone 3 ⁽⁸⁾	- Conduit système concentrique (AAC + EVAPDC) - Terminal concentrique horizontal	Voir tableau 3
	Verticale Zone 1 ou Zone 2	- Conduit système concentrique (AAC + EVAPDC) - Terminal concentrique vertical	
	Verticale en rénovation Zone 1 ou Zone 2	- En raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) - Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC - Terminal concentrique vertical	
Terminaux séparés	Verticale Zone 1 ⁽³⁾ ou Zone 2 ⁽⁴⁾	- En raccordement EVAPDC : conduit SP, conduit CC ⁽⁵⁾ ou isolé CI - EVAPDC : CI ⁽⁶⁾ et terminal vertical - AAC : conduit et terminal façade ou raccordement conduit CC ⁽⁵⁾	
	Verticale en rénovation Zone 1 ⁽³⁾ ou Zone 2 ⁽⁴⁾	- En raccordement EVAPDC : conduit SP - EVAPDC : tubage - AAC : conduit et terminal façade	
		- En raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) - Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC ⁽⁷⁾	

⁽¹⁾ Zone 1 : conduit dont la position du débouché répond à l'arrêté du 22/10/1969
Zone 2 : terminal en toiture, hors zone 1
Zone 3 : terminal en façade

⁽²⁾ EVAPDC : évacuation des produits de combustion
AAC : amenée d'air comburant
SP : simple paroi, CC : conduit concentrique, CI : conduit isolé

⁽³⁾ Les dispositions du NF DTU 24.1 sont applicables

⁽⁴⁾ Uniquement hors zone de surpression selon la norme EN 13384-1+A1

⁽⁵⁾ AAC + EVAPDC raccordés à un CI d'EVAPDC situé à l'extérieur

⁽⁶⁾ Les CI sont les seuls types de conduits autorisés en situation extérieure

⁽⁷⁾ AAC réalisée par l'espace annulaire avec prise d'air comburant sur le conduit existant

⁽⁸⁾ Configuration réservée aux constructions existantes réalisées depuis plus de 3 ans

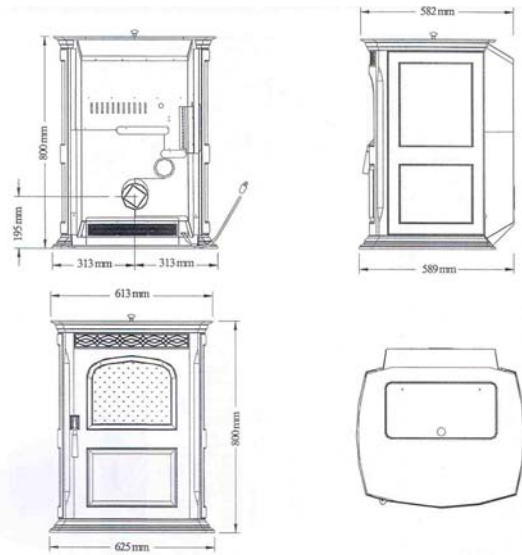
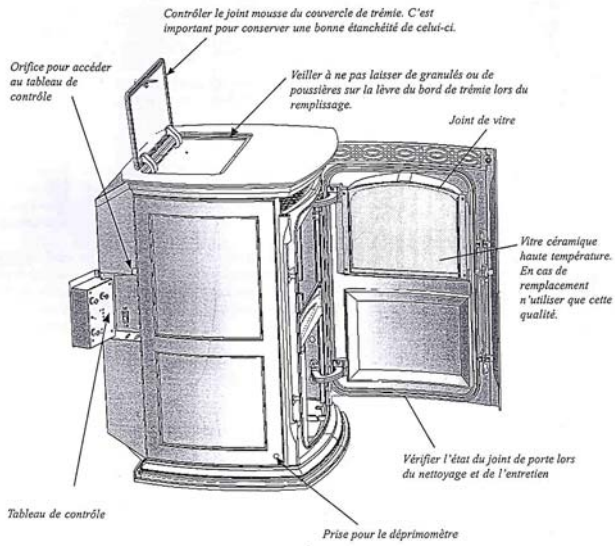




Figure 1 – Schémas du poêle COGRA HARMAN Accentra



Modèle/Model: XXV EVO
Room Heater Pellet Fuel Burning

Appareil de chauffage à granulés de bois à circuit de combustion étanche



Report / Rapport # 1731600-01

PREVENT HOUSE FIRES: Install and use only in accordance with the manufacturer's installation and operation instructions. Contact local building or fire officials about restrictions and inspection in your area.

WARNING: FOR MANUFACTURED HOMES: Do not install appliance in a sleeping room. An outside combustion air inlet must be provided. The structural integrity of the manufactured home floor, ceiling and walls must be maintained. Refer to manufacturer's instructions and local codes for precautions required for passing chimney through a combustible wall or ceiling. Inspect and clean exhaust venting system frequently in accordance with manufacturer's instructions.

Use a 80 mm / 3.15" or 100 mm / 3.94" diameter approved venting system. Do not connect this unit to a chimney flue servicing another appliance.

FOR USE WITH PELLETED WOOD FUEL ONLY. CONSULT MANUFACTURER'S INSTRUCTIONS.

Input Rating Max: 2.27 kg/hr
Electrical Rating: 230 VAC, 50 Hz, Max 3A
Route power cord away from unit.

DANGER: Risk of electrical shock. Disconnect power supply before servicing. Replace glass only with 5mm ceramic available from your dealer. For further instruction refer to owner's manual, Keep viewing and ash removal doors tightly closed during operation.

Thermal Output: Normal 10.5 Kw, Reduced: 4.2 Kw
CO Concentration (at 13% O2):
Nominal Heat Output: .01%, Reduced Heat Output: .02%
Energy Efficiency: Normal: 90%, Reduced: 95%
Applied Draft: 3 Pa / **Flue Gas Temperature:** 185 °C
Mass flow rate of fumes at nominal power: 5.9 g / s
Fuel Type: Wood Pellets, 6 mm diameter, 20 mm Long

Minimum Clearances to Combustibles:

Back Wall to Appliance	(A) 76 mm / 3"
Side Wall to Appliance	(B) 305 mm / 12"
Corner Installation:	
Walls to Appliance	(C) 16 cm / 6.25"
Floor Protection:	
Sides	(D) 15 cm / 6"
Back	(E) 0 cm / 0"
Front	(F) 15 cm / 6"

Serial No. / N° de série: HF

BARCODE LABEL

NORMES EUROPEENNES
Conformité CE N° 1623 CS 023 - V0
EN 14785 - CETIAT Rapport N° 1731600-01 du 15/11/2017
EN 60355-2-02 / EN 60730-1 / EN 61000-6-2 / EN 61000-6-3
Règlement EU 305/2011
Système d'attestation de conformité niveau 3

PREVENTION DES INCENDIES
Respecter scrupuleusement les instructions du constructeur pour l'installation et les consignes de fonctionnement. Respecter les règles de sécurité en vigueur dans votre région.

AVERTISSEMENT POUR MOBILE HOMES
Ne pas installer dans une chambre. Il est impératif de prévoir une prise d'air extérieur et une ventilation adéquate. L'intégrité structurale du plancher, du plafond et de murs doit être strictement préservée.
Se reporter aux instructions du fabricant et aux réglementations locales concernant les précautions requises lors de la traversée d'un mur ou d'un plafond.
Contrôler et nettoyer fréquemment tout le système d'évacuation de fumées conformément aux recommandations du constructeur.
Utiliser des conduits conformes au DTA et respecter les prescriptions du **DTA 14.2/13-1937_V1 COGRA HARMAN**
Ne pas raccorder ce poêle à un conduit de cheminée déjà utilisé pour un autre appareil de chauffage.

FONCTIONNE EXCLUSIVEMENT AVEC DES GRANULES DE BOIS DE QUALITE CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DU DTA (DIN+, EN+ ou NF 444)

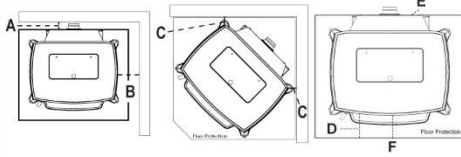
SE CONFORMER AUX INSTRUCTIONS D'UTILISATION
Consommation maximale : 2,27 kg/h
Caractéristiques électriques : 230 VAC - 50 Hz - Intensité au démarrage 3 A
Tenir le cordon d'alimentation à l'écart du poêle
DANGER : Risque d'électrocution. Débrancher l'appareil avant toute intervention.
Ne remplacer la vitre qu'avec une vitre céramique de 5 mm de même qualité disponible chez votre revendeur.
Pour une information plus complète, se reporter à la notice d'utilisation.
Tenir la porte frontale hermétiquement close durant le fonctionnement de l'appareil.

Puissance calorifique émise : Nominale 10,5 KW Réduite 4,2 KW
Concentration CO (à 13 % O2)
à puissance nominale 0,01 % à puissance réduite 0,02 %
Rendement : à puissance nominale 90 % à puissance réduite 95 %
Tirage appliqué 3 Pa Température des produits de combustion 185 °C
Débit massique des fumées à puissance nominale : 5,9 g/s

DISTANCES DE SECURITE PAR RAPPORT AUX MATERIAUX COMBUSTIBLES

Entre mur arrière et appareil	(A) 76 mm
Entre paroi latérale et appareil	(B) 305 mm
Installation en angle	
Entre murs et appareil	(C) 16 cm
Protection de plancher	
Côtés	(D) 15 cm
Arrière	(E) 0 cm
Avant	(F) 15 cm
Installation en alcôve	
Hauteur minimale de l'alcôve	153 cm
Parois latérales de l'alcôve	31 cm
Profondeur maximale de l'alcôve	91 cm

Utiliser une protection de sol non combustible sous l'appareil comme indiqué sur le schéma.
Pour la distance à l'avant, mesurer à partir de la surface de la porte en verre.
Il est conseillé d'étendre la protection jusque sous le té du conduit.

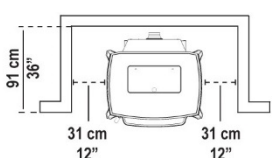



Use a non-combustible floor protector extending under unit and to the sides, front and back of unit as shown in Floor Protector Diagram. Measure front distance from the surface of the glass door.

Recommended: Non-combustible floor protection extending beneath the fluepipe when installed with horizontal venting or under the top vent adapter with vertical installation.

Alcove Installation

Min. Alcove Height	153 cm / 60"
Min. Alcove Side Wall	31 cm / 12"
Max. Alcove Depth	91 cm / 36"





352 Mountain House Road, Halifax, PA 17032 (É.-U.)

DO NOT REMOVE THIS LABEL/NE PAS ENLEVER CETTE ÉTIQUETTE
MADE IN THE USA/FABRIQUÉ AUX USA

U.S. ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY Export Stove.
May not be sold or operated within the United States.

Date of Manufacture / Date de fabrication

2018	2019	2020	JAN	FEB	MAR	APR	MAY	JUN	JUL	AUG	SEP	OCT	NOV	DEC
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

3-90-984F_R2 Manufactured by/Fabriqué par: Hearth and Home Technologies

Figure 2 – Exemple de plaque signalétique d'un poêle COGRA HARMAN

nettoyage incombant à l'utilisateur	entretien incombant au professionnel
nettoyage vitre et couvercle trémie	nettoyage boitier alimentation (2 fois par an)
contrôle visuel de la propreté et l'intégrité des joints	nettoyage du ventilateur de combustion (1 à 2 fois par an)
nettoyage échangeur (toutes les 6 à 8 semaines)	
entretien brûleur (toutes les 6 à 8 semaines)	ramonage et vérification du conduit d'évacuation des produits de combustion (2 fois par an)
vidage du cendrier (toutes les 6 à 8 semaines)	contrôle de la dépression
	vérification de l'état des joints de la porte et du couvercle de trémie

Figure 3 – Tableau d'entretien